



Informations de RENTRÉE

Mardi 1er septembre 2020

9h00 **Rentrée des
2^{nde}**
12h00 Les élèves de 2^{nde} sont
libérés l'après-midi.

14h00 **Rentrée des
1^{ères}**
16h30

15h00 **Rentrée des
Terminales**
17h30

- L'emploi du temps communiqué aux élèves le jour de la rentrée sera mis en œuvre à partir du mardi 1er septembre 2020.
- Il est susceptible de connaître des modifications au cours de la 1^{ère} quinzaine.
- Un emploi du temps définitif et nominatif sera communiqué à chaque élève.

La restauration sera assurée dès le jeudi 03 septembre 2020.

Les familles penseront à approvisionner le compte de demi-pension **à l'inscription** pour que leur enfant puisse fréquenter le restaurant scolaire dès le premier jour de service.

Site internet du lycée : <http://jules-verne.paysdelaloire.e-lyco.fr/>



Sans code d'accès, vous pouvez y trouver toutes les informations nécessaires sur la vie de l'établissement.

Pour information :

1. la cité scolaire Jules Verne est ouverte les :
 - lundi, mardi, jeudi, vendredi de 07h45 à 17h50
 - mercredi de 07h45 à 13h00
2. l'entrée du matin se fait à partir de 07h45
3. L'amplitude horaire des cours allant de 8h00 jusqu'à 17h50 (13h00 le mercredi), il convient donc de ne pas prendre d'engagements personnels sur ces créneaux.